

Réunion Conseil d'Administration du 9 novembre 2016

Maison des Associations - Saint Marcellin

Présents :

- Comité Directeur : Michel Guichard (Président) - Alban Noir (Vice Président) - Pascal Darcillon (Secrétaire) - Bruno Cazier (Trésorier) - Sébastien Reboud - Eric Laroche - Jean Pellotier ;
- Commissions : Pascal Dherbey (sorties) ; et en fin de réunion, Jean Charles Stooss (sites)

Excusé : Olivier Gauvin

Absent : Jacques Leprince

- a) A partir de 2017 le certificat médical demandé par la FFVL lors de l'adhésion, sera valable 3 ans au lieu d' 1. Un formulaire sera à remplir sur le site.
- b) Situation des adhésions :
 - Au titre de 2016 : 61 adhérents dans le club (49 licenciés au club, 9 licenciés dans d'autres clubs, 3 non FFVL) ;
 - Au titre de 2016/2017 (à ce jour) : 1 licencié (Mathieu DARCILLON).
- c) Bruno nous fait un compte rendu de la comptabilité :
 - Opération « Voler mieux » : la FFVL a payé 2 fois la prestation ;
 - Il faut recenser les sorties club pour rembourser les adhérents.
 - Remboursement des bi placeurs étant venus à St Pierre et à Cognin (différence entre licences biplace et licence solo).
 - Savoir quelles personnes ont fait un stage durant l'année pour leur donner la participation club.

d) A partir de 2017 la FFVL ne veut plus payer les abonnements des cartes SIM des balises. Les clubs devront s'en acquitter. Alban doit se renseigner concernant les tarifs. Le club n'est pas d'accord pour payer cela pour l'instant.

e) Règlement des locations des terrains : Sébastien se propose de passer voir les propriétaires pour leur payer la location.

f) Concernant l'AG : Michel a réservé et payé la caution de la salle.

Bruno ira récupérer les clefs et le code de la salle le vendredi 2 décembre avant 17 h.

Renouvellement des membres du bureau. Sont sortants : Alban, Bruno, Pascal Dar.

Nous demandons aux adhérents d'apporter soit une entrée, soit un dessert, soit une boisson. Le club s'occupe du plat de résistance et boissons (Bruno et Pascal Dar).

Nous proposerons le contrôle des voiles effectué par Wingshop qui nous fait un tarif suivant le nombre de voiles à réviser.

g) Alban, qui actuellement gère le site internet du club, propose une formation à son domicile pour les membres du Comité Directeur, pour que chacun soit autonome pour insérer des articles sur la page d'accueil. Ceci afin de rendre le site plus vivant.

h) Michel, Eric, Angélique et Pascal sont allés randonner à Saint Eulalie afin de trouver le câble descendant au dessus du village et qui a été aperçu par le passé. Il a été décroché de son point d'attache sur la petites falaise et a été retrouvé passant dans les arbres de la forêt en dessous ; nous ferons passer à l'AG le message.